



Nous remercions tous les auteurs pour leur apport à la rédaction de cette publication. La correction a été réalisée par Renée-Claude Gaumond et Vianney Gallant, l'infographie par Luci Côté et l'impression par Impressions LP.

Sommaire PRINTEMPS 2009

• Assemblée générale annuelle	1
• Mot du président	2
• Recycl-Art, Salon d'Éco-artisans	2
• Uni-Vert et le Mois de l'arbre et des forêts	3
• Rubrique opinion	3
• Semaine rimouskoise de l'environnement	4
• La baie de Rimouski : des habitats côtiers en milieu urbain	5
• Projet de planification intégrée de la forêt publique du Témiscouata	6
• La reprise des activités de Écolo Vallée & Mitis	7
• Enjeux de gestion et de mise en valeur de la Réserve nationale de faune de la baie de l'Isle-Verte	8
• Le Festival Mondial de la Terre	9
• Salon "Moi j'ai l'BEC VERT" 2009	9
• Le rôle des comités de riverains dans la protection des lacs	10

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT BAS-SAINT-LAURENT



88 rue Saint-Germain
Ouest, bureau 104
Rimouski Qc
G5L 4B5
Téléphone :
418-721-5711
Télécopieur :
418-724-2216

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

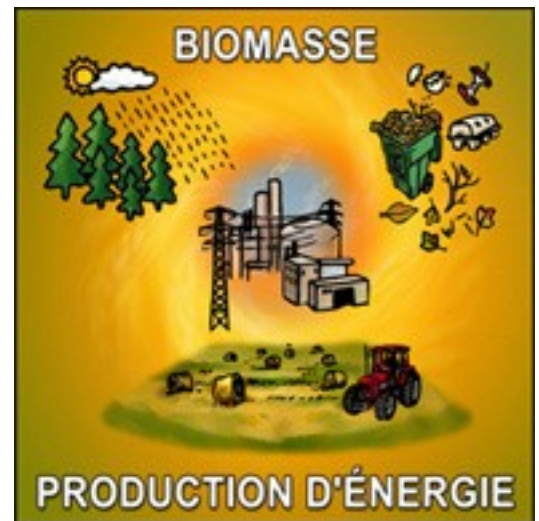
C'est avec plaisir que le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent relance son bulletin de liaison. Comme vous pourrez le redécouvrir, ÉchoSystème constitue un excellent outil de communication et d'échange d'information. À la lecture de ce bulletin, vous pourrez constater que le conseil de l'environnement s'active en une foule de domaines où il assure la promotion du développement durable et intervient en faveur de la protection de l'environnement.

De plus, nous sommes très heureux de vous convier à l'Assemblée générale annuelle du conseil de l'environnement qui aura lieu le 4 juin 2009, à 16 heures, à la Coopérative Paradis, au 274, rue Michaud, à Rimouski.

Nous présenterons les principaux dossiers de l'heure, soit, la forêt, la gestion de l'eau, le dossier énergétique et les matières résiduelles. Nous pourrions également recueillir vos suggestions afin que le conseil de l'environnement accomplisse au mieux sa mission de concertation régionale en matière d'environnement et de développement durable.

Un buffet, gratuit, sera servi aux membres après l'assemblée et, en soirée, vers 19 heures, nous vous invitons à assister à un panel sur la production d'énergie, à partir de la biomasse, et réunissant messieurs François Tanguay, porte-parole de la nouvelle Coalition québécoise du bois, et Karel Ménard, directeur général du Front commun pour une gestion écologique des déchets. Ce sera l'occasion de mieux connaître ces nouvelles filières d'énergies et de proposer une réflexion critique sur leur développement.

Cette soirée sera animée par monsieur Gaëtan Malenfant, président du conseil de l'environnement. L'entrée est gratuite et ouverte au public. Bienvenue à tous. L'équipe du conseil de l'environnement. ■



POUR NOUS JOINDRE

Pour en savoir plus sur les activités du Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent, nous vous invitons à visiter notre site à l'adresse suivante : www.crebsl.com ou écrivez-nous : crebsl@globetrotter.net.

Mot du président

PAR GAËTAN MALENFANT, *Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent*

Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent vit pour ses membres, milite pour la conservation de la nature et l'usage durable des ressources, et quoi de mieux pour communiquer avec vous que le bulletin ÉchoSystème.

Les dossiers chauds s'accumulent. Les représentations politiques s'avèrent nécessaires pour faire valoir la protection de la diversité biologique, des écosystèmes et des pratiques plus respectueuses de l'environnement dont nous, humains, faisons partie intégrante.

Le conseil de l'environnement s'est doté d'une organisation interne capable de mieux faire face à ces nombreux défis déjà présents. En plus de notre directrice générale, en place depuis toujours, se sont ajoutées une personne responsable des communications (notamment du présent bulletin) et une agente de développement capable d'assurer une présence dans les dossiers terrains et apte à développer des projets en synergie avec les dossiers prioritaires du conseil de l'environnement.

Comme président, je suis heureux de l'acquisition de ces personnes qui permettent à notre directrice de mener une action encore plus efficace dans la poursuite des objectifs globaux de notre regroupement régional : représentation à la Conférence régionale des éluEs; présence dans le grand dossier forêt; positionnement dans le dossier émergeant de l'énergie sous toutes ses formes dans la région (éolien, biomasse forestière, pétrole, gaz naturel et autres); la protection des eaux et sa gestion sur tout notre vaste territoire. Tous ces dossiers sont importants pour le maintien ou le développement de la qualité de vie de la population du Bas-Saint-Laurent.

Je vous invite personnellement à participer à notre assemblée générale annuelle du 4 juin 2009, et à l'activité d'échange qui suivra, un exemple des défis qu'il faut mener à bien. ■



PAR JULIE HUET, *Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent*

Le tout premier Salon d'Éco-artisans eut lieu durant la fin de semaine du 28 et 29 mars 2009 au Cégep de Rimouski. Le but premier de ce salon était de faire connaître au grand public les multiples possibilités qu'offrent les matériaux recyclés sur le plan de la créativité, et également d'informer sur certains enjeux environnementaux.

Pour la première édition de ce salon, plus d'une vingtaine d'exposants du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie se sont déplacés pour démontrer que l'on peut fabriquer d'excellents et surprenants produits à base de matériaux recyclés. Par exemple, des bâtons de bois non modifiés pris sur la plage et sur lesquels on a collé des vitraux pour leur donner une apparence d'animal ou encore pour les transformer en une œuvre d'art originale tels des bijoux, fabriqués avec du verre trouvé sur les grèves. Des fabricants de savons, de stylos, de crayons et de plumes nous ont épatés par leur talent et leur créativité. D'autres nous ont laissés sans mot avec leurs instruments de cirque et de musique.

La troupe « Recirque » et quelques clowns étaient sur place pour amuser les jeunes et moins jeunes. On pouvait aussi en apprendre davantage sur les enjeux environnementaux par le biais de la documentation disponible sur place.

Plus de 400 personnes ont visité ce tout premier salon. Ce fut une découverte très intéressante et stimulante, à la fois pour l'art et l'environnement.

En espérant revoir plus souvent ce genre d'évènement et longue vie au Salon d'Éco-artisans ! ■

Les info-bulles « Saviez-vous que... » de



Chaque tonne de papier et de carton recyclée permet de sauver de 20 à 30 arbres. Les 6 728 tonnes de ces fibres récupérées par la population des municipalités membres de Co-éco (KRTB) ont donc permis de sauver 168 200 arbres en 2006. Le papier fin est recyclé en papier de bureau, en papier hygiénique et en enveloppes postales. Le papier journal est recyclé en papier journal, en boîtes à œufs, en boîtes de céréales, en annuaires téléphoniques et en litières pour animaux. Le carton, quant à lui, est recyclé en boîtes de carton ondulé, en papier Kraft et en matériaux de construction.

Les info-bulles « Saviez-vous que... » de



Dans sa mission d'améliorer la qualité de vie, de voir à la conservation de l'environnement et au développement durable des collectivités du territoire, Co-éco a élaboré les info-bulles. Elles ont comme objectif de sensibiliser les citoyens à différents enjeux environnementaux. Pour connaître les services de Co-éco ou pour poser vos questions environnementales, consultez le www.co-eco-org, ou contactez notre ligne info au 1 888 856-5552.



Uni-Vert et le Mois de l'arbre et des forêts

PAR GUY AHIER, *Groupe environnemental Uni-vert de Matane*

Depuis 1997, le groupe environnemental Uni-vert distribue des petits plants d'arbres à l'intention de la population de la MRC de Matane. L'activité est devenue très populaire et, d'une journée à l'origine, elle se déroule maintenant sur deux fins de semaine, dans un local du centre commercial les Galeries du Vieux-Port, à Matane, partenaire indéfectible depuis le tout début.

L'organisme profite de cette occasion pour donner de l'information sur ses activités et pour recruter de nouveaux membres. Lors de ces deux fins de semaine, Uni-Vert présente aussi ses productions audiovisuelles et d'autres interventions comme les travaux de réhabilitation d'une falaise littorale, située à Matane. Ainsi, le projet « Interventions 2008, pour notre falaise », réalisé l'an dernier dans le cadre du programme Interactions Communautaires lié au Plan St-Laurent pour le développement durable, et financé conjointement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et par Environnement Canada, a reçu une aide financière de 24 980 \$, en plus de bénéficier du soutien des partenaires de la Société d'exploitation des ressources des Monts, Emploi d'été Canada, le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent et Jeunesse Canada Monde.

Concernant les différentes essences disponibles, elles sont offertes à la population en générale, plutôt que distribuées à des membres d'organismes en particulier. Elles proviennent essentiellement de pépinières du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Lors de cette distribution, on pourra donc retrouver des espèces fort diverses comme le bouleau jaune, le mélèze, l'érable à sucre, les pins blanc et rouge, l'orme, le cèdre thuya, le frêne d'Amérique, les épinettes blanche et de Norvège, et quelques autres essences.

Par cette distribution, Uni-vert contribue à reverdir le territoire et à sensibiliser les citoyens à l'importance de planter un arbre. Des documents d'accompagnement sur la façon de planter un arbre sont aussi distribués à ceux qui le désirent. Tout le monde peut planter un arbre et tout le monde y gagne.



Françoise Bruaux

À compter du 15 mai, aux Galeries du Vieux-Port à Matane. ■

RUBRIQUE *opinion*

La prise en charge de l'environnement par les pouvoirs locaux

PAR ROMÉO BOUCHARD,
Coalition pour un Québec des régions

Beaucoup estiment que seul l'État peut forcer les acteurs locaux à prendre soin des écosystèmes. Force est d'admettre cependant que l'État, soumis à tous les lobbies et stratégies de partis, s'acquitte plutôt mal de cette tâche.

Et si c'était le contraire ? Si la mise en place d'une véritable démocratie locale et régionale était l'outil essentiel pour une prise en charge de nos écosystèmes ?

Après tout, la protection des écosystèmes est essentiellement un problème territorial, un problème d'aménagement et de gestion du territoire. Les mieux placés pour identifier et protéger ces écosystèmes, par exemple les réseaux aquatiques dans un territoire, ne sont-ils pas les communautés locales et régionales et leurs élus, qui sont les premiers affectés ? Et l'aménagement du territoire, incluant la gestion de l'eau, n'est-il pas le mandat premier des municipalités régionales ? D'ailleurs, à bien y penser, la plupart des luttes environnementales ne sont-elles pas issues de la concertation des citoyens qui sentaient leur milieu de vie menacé par les arrosages forestiers, les porcheries industrielles, les ports méthaniers, les mini-barrages, les mégaparc éoliens, la pollution de leurs cours d'eau, l'utilisation des pesticides et des OGM, les déversements industriels, etc.

Mais pour que cette démocratie locale et régionale soit efficace, il faut qu'elle soit réelle. Nos structures de pouvoir local et régional sont présentement largement désuètes, incomplètes et démunies. La plupart des municipalités sont désormais trop petites pour disposer des moyens nécessaires à cette prise en charge. Les dirigeants des MRC, tout comme ceux de la Conférence régionale des élus, ne sont pas élus par les citoyens, et n'ont ni les pouvoirs ni l'autonomie financière pour agir. Les maires refusent même presque partout d'élire leur préfet au suffrage universel. De plus, ces instances consultent peu leur population, à part la possibilité très circonscrite de référendums municipaux, elles n'ont pas mis au point des mécanismes de participation directe des citoyens.

Si on attend que le ministère de l'Environnement vienne s'occuper du ruisseau qui coule derrière chez soi, on risque d'attendre longtemps, si longtemps, qu'il risque fort d'être transformé en égout bien avant ! ■

Semaine rimouskoise de l'ENVIRONNEMENT

PAR BARBARA PELLETIER,

Comité d'action et de concertation en environnement (CACE)

Organisée par le Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) du Cégep de Rimouski, le Poids Vert de Rimouski-Neigette, le Comité des étudiants de Rimouski pour l'environnement (CÉDRE) de l'UQAR, Cinéma Quatre et Cinéma Paraloeil, la Semaine rimouskoise de l'environnement fut un succès ! Plus de 1500 personnes ont pris part à l'événement. En voici un portrait.

Cette année, nous avons pu bénéficier de la présence de deux porte-paroles :

Laure Waridel

Sociologue spécialisée en développement international et en environnement, Laure Waridel est l'une des pionnières du commerce équitable et de la consommation responsable au Québec. Elle a cofondé Équiterre, une organisation vouée à la promotion de choix écologiques et socialement équitables. Auteure et chroniqueuse, elle a publié plusieurs essais dont *Acheter, c'est voter* et *L'envers de l'assiette*.

Hugo Latulippe

Cinéaste engagé, il a réalisé une suite de documentaires intitulée *Manifestes* en série, *Ce qu'il reste de nous*, tourné clandestinement au Tibet, ainsi que *Bacon*, le film documentaire portant sur la déroute de l'agriculture québécoise à l'heure de la mondialisation des marchés. Méritant de la Course destination monde en 1994-95, il est un grand résistant à la déshumanisation du monde.

Cette semaine fut ponctuée d'activités de sensibilisation et d'information telles que :

- Le Salon d'ouverture : une soirée courue et animée au cours de laquelle les visiteurs ont pu se conscientiser auprès d'une vingtaine de kiosques à vocation environnementale, tout en échangeant avec les porte-parole de l'événement.
- La présentation de documentaires : la savane américaine (en collaboration avec le Cinéma Paraloeil), La bataille de Rabaska (Cinéma Quatre) et le manifeste *Nourrir le pays* (Cinéma Quatre). Les cinéphiles ont pu échanger avec les réalisateurs présents. Projection du concours *Caméra verte* (Cinéma Paraloeil), consistant en une sélection des meilleurs courts-métrages réalisés par de jeunes vidéastes Québécois à la fibre écologiste. ▶

- Un atelier-discussion sur le cinéma d'intervention animé par Alain Dion, professeur de cinéma au Cégep de Rimouski, en présence d'Hugo Latulippe.

Il y eut aussi des conférences :

- *Changer le monde : un geste à la fois*, par Laure Waridel : vulgarisation des grands défis environnementaux et sociaux auxquels nous faisons face individuellement et collectivement, ainsi que de mille et un petits gestes que nous pouvons poser pour changer le monde.
- *Éco-construction, énergie et eau potable*, par Isabelle Vézina, enseignante au département de mécanique du bâtiment : vulgarisation d'exemples d'intégration de la mécanique du bâtiment en éco-construction effectués dans le cadre de la formation des étudiants en Technologie de la mécanique du bâtiment au Cégep de Rimouski (chauffe-eau solaire et rentabilité, récupération d'eau de pluie et d'eau grise) et design intégré.

L'effervescence fut également de la partie tout au long de la semaine, à l'Université du Québec à Rimouski, par le biais de conférences, ateliers et kiosques, projections de films et documentaires, dégustation de bières biologiques, etc. Simultanément, plusieurs autres activités eurent lieu dans différentes institutions scolaires de la ville de Rimouski : des ateliers offerts par le Poids vert de Rimouski-Neigette et la Ville de Rimouski ont été réalisés dans des écoles primaires, et Laure Waridel a offert une conférence à l'école secondaire Paul-Hubert.

Le tout a été couronné de manière festive par des spectacles musicaux dont ceux donnés par Alexandre Désilets, La Batucada, La Carriole du Barbu ainsi que par Frank et ses potes.

Enfin, cet événement est en constante évolution. De nouvelles idées émergent déjà afin d'améliorer la formule, dans l'ultime but de mobiliser l'ensemble de la population. C'est ainsi que nous anticipons le plaisir de vous compter parmi nous l'an prochain.

La Semaine de l'environnement : un événement à renouveler !

Pour nous rejoindre : 418 723-1880 poste 2548
environnement@cegep-rimouski.qc.ca ■





LA BAIE DE RIMOUSKI : DES HABITATS CÔTIERS EN MILIEU URBAIN

PAR JEAN-ÉTIENNE JOUBERT
et FRANÇOISE BRUAUX,
Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire



Depuis l'été 2008, le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire mène un projet de caractérisation de la baie de Rimouski qui comprend un volet avifaunique et floristique. Ce projet est possible grâce à l'obtention d'une subvention du programme Interactions Communautaires (PIC) du Plan Saint-Laurent. Le financement de ce programme conjoint, lié au Plan Saint-Laurent, est partagé entre Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

Il s'agit essentiellement d'identifier les habitats clés pour le maintien de la biodiversité et de dresser un portrait de la faune et de la flore terrestres et aquatiques de la baie de Rimouski. Le territoire à l'étude s'étend du Rocher Blanc à l'ouest jusqu'au quai fédéral à l'est et inclut les habitats aquatiques et forestiers, soit le marais salé de Sacré-Cœur, l'herbier de zostère marine face au centre-ville, l'îlet Canuel et l'île Saint-Barnabé. Le tout prendra la forme d'un rapport qui sera déposé à la Ville de Rimouski et présenté devant ses citoyens ainsi qu'à Environnement Canada et au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).



Bécasseau violet, Jean-Etienne Joubert

Plus de 400 heures de présence sur le terrain ont été complétées à ce jour, nous permettant de confirmer la présence de 185 espèces, dont 112 espèces aux abords de l'îlet Canuel et 115 espèces aux abords de l'île Saint-Barnabé. Le nombre de nicheurs confirmés totalise 7 espèces, 18 autres sont des nicheurs probables et 53 ▶



Nyctale de Tengmalm, Jean-Étienne Joubert

sont potentiels. Bien que la fréquence des activités de terrain ait diminué pour la saison hivernale, l'inventaire continue jusqu'en juillet 2009.

Quelques faits sont d'intérêt. Entre autres, 135 parulines de 14 espèces différentes et une famille de canard chipeau se trouvaient sur l'île Saint-Barnabé le 7 août 2008. De bons passages d'alouettes hausse-col et de bruants des neiges furent notés en octobre (430 bruants des neiges le 3 novembre). Autre fait notoire, un bécasseau violet fréquentait la pointe est de l'île Saint-Barnabé le 8 octobre, et il serait intéressant de vérifier la présence hivernale de cette espèce sur l'île. Outre les goélands bruns, chevaliers semipalmés et traquets motteux signalés cet automne, quelques autres espèces dignes de mention furent aussi observées lors de cet inventaire dont une nyctale de Tengmalm en janvier 2009 à l'île Saint-Barnabé. Nous désirons profiter de cette tribune pour inviter la population de Rimouski, le 11 juin 2009, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Rimouski dès 19h00, pour la présentation de cette étude et des recommandations que nous souhaitons soumettre afin d'assurer la pérennité de ses habitats côtiers en milieu urbain. ■

Les info-bulles « *Saviez-vous que...* » de



Les appareils électroménagers représentent environ 25 % de la facture d'énergie d'une maison. Heureusement, ces appareils sont de plus en plus performants. Par exemple, un modèle performant de laveuse à chargement frontal permet d'économiser jusqu'à 75 % des frais d'énergie et 40 % de la consommation d'eau. Lors d'un prochain achat, consultez la fiche Énerguides afin de mieux planifier vos économies. De plus, rappelez-vous que le plus énergivore des appareils demeure la sècheuse, alors servez-vous d'une bonne corde à linge aussi souvent que possible !



Projet de PLANIFICATION INTÉGRÉE de la forêt publique du Témiscouata

PAR JOANNE MARCHESSEAU,
MRC de Témiscouata

En 2007, la MRC de Témiscouata a débuté une vaste expérience afin de favoriser la gestion intégrée des ressources sur l'ensemble de son territoire. Bien que différentes initiatives aient été mises en place durant les dernières années par le gouvernement du Québec pour stimuler la participation du milieu régional et municipal, la MRC réitère sa volonté d'être proactive et de jouer un rôle central dans la planification du développement et de la conservation des ressources naturelles.

À ce jour, la MRC a réalisé un portrait détaillé des différentes ressources et a favorisé l'émergence de partenariats avec les principaux intervenants du milieu, afin d'influencer l'aménagement de la forêt privée et publique. D'importants efforts d'acquisition de connaissances et de concertation ont abouti, par exemple, à la réalisation des guides de planification intégrée à l'intention des propriétaires de lots boisés. Ces activités se poursuivront parallèlement au projet actuel qui vise plus spécifiquement les terres publiques.

D'autre part, la MRC désire s'associer à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire, (CRRNT) afin que les différents exercices de planification, notamment l'élaboration du PRDIRT, s'harmonisent avec une vision locale du développement.

Contexte

Le gouvernement du Québec mise désormais sur une approche intégrée et régionalisée pour la gestion des ressources naturelles et du territoire; les instances régionales du Bas-Saint-Laurent doivent composer avec leur nouveau rôle et faire face aux responsabilités accrues qui en découlent. Un des défis importants qui attend le milieu régional et municipal est certainement lié à la planification du développement et de la conservation des ressources.

Briser les « silos » établis depuis des décennies exige la conciliation d'un large éventail de valeurs et de besoins sur un même territoire, ce qui nécessite forcément beaucoup de concertation et un brin d'intuition.

La MRC possède déjà une expertise dans la planification et l'harmonisation des usages avec l'élaboration du schéma d'aménagement et la gestion des TPI délégués. Cependant, pour être efficace, la planification doit nécessairement s'effectuer sur différents horizons de temps (court terme vs long terme) et d'espace (provincial, régional et local), ainsi qu'être portée par une vision faisant l'objet du plus large consensus possible. ▶

Objectifs du projet

La MRC de Témiscouata souhaite mieux s'outiller pour s'impliquer dans la planification de la forêt publique sur son territoire, afin de favoriser le développement durable et intégrer des ressources forestières, fauniques, hydriques ainsi que le maintien de la biodiversité. Les objectifs visés par le projet sont les suivants :

- Favoriser la concertation de l'ensemble des intervenants afin de faire émerger une vision de la forêt publique au Témiscouata ;
- Établir des orientations basées sur des diagnostics précis des enjeux afin d'influencer les décisions d'aménagement ;
- Contribuer à la planification stratégique pilotée par la CRRNT, notamment en supportant l'élaboration du PRDIRT (la planification locale devrait servir d'intrant au PRDIRT) ;
- Identifier et prioriser les actions ou les pistes de solutions locales.

Équipe de travail

Le projet est supervisé par un comité technique de la MRC composé du préfet, d'une biologiste, d'un ingénieur forestier, d'un aménagiste, de la responsable en géomatique et du coordonnateur à l'acériculture. Évidemment, les élus seront informés du déroulement du projet et appelés à participer à certaines séances de consultation.

Résultats escomptés pour 2008-2009

Durant la prochaine année, la MRC de Témiscouata prévoit être en mesure de :

- Produire un ou des documents synthèses des diagnostics reliés aux enjeux des différentes ressources et de les valider auprès d'experts et d'intervenants du milieu ;
- Tenir des consultations auprès des acteurs actifs sur le territoire et des partenaires régionaux afin de discuter des diagnostics, d'identifier des objectifs et des moyens d'actions possibles ;
- Produire un document synthèse consignant la vision, les orientations et les priorités qui devront baliser la planification à court et à long terme de la forêt publique, notamment au niveau du PRDIRT et des plans d'aménagement forestier ;
- Exporter l'approche vers les autres MRC du Bas-Saint-Laurent dans le démarrage d'un projet similaire sur leur territoire. ■



Alain Tardif



La reprise des activités de Écolo Vallée & Mitis

PAR MARC-EDDY JONATHAS, *Écolo Vallée & Mitis*

La reprise en mai 2008...

Écolo Vallée & Mitis a repris ses activités suite à l'embauche d'un nouveau coordonnateur en mai 2008, M. Marc-Eddy Jonathas. Parmi nos premières tâches, nous avons conduit la campagne d'information résidentielle 2008 sur la récupération des matières recyclables dans les deux MRC, La Matapédia et La Mitis. Cette première expérience a permis de définir la vision de l'organisme pour les prochaines années. Comme Écolo Vallée & Mitis avait cessé ses activités depuis environ un an, il fallait refléter l'espoir et la capacité de restituer à l'organisme son rôle historique dans le milieu. Depuis, beaucoup de gens sensibilisés à la problématique de l'environnement ont témoigné leur intérêt, et Écolo Vallée & Mitis a reconquis sa place au sein de la collectivité.



Le bilan de l'année 2008

Depuis notre entrée en fonction, plusieurs objectifs ont été atteints, notamment le rétablissement des services d'éco-conseil via nos lignes téléphoniques et la présence de l'organisme dans les différents espaces décisionnels reliés à la gestion des déchets. De plus, un partenariat avec différents intervenants de la région a été établi. Les activités de sensibilisation ont largement porté leurs fruits dans les municipalités touchées. Le travail qui reste à faire est d'accompagner de plus près les municipalités, les institutions et les initiatives du milieu dans leurs efforts de valorisation des déchets par le compostage. Au cours de l'exercice 2008-2009, Écolo Vallée & Mitis est devenu un partenaire nécessaire offrant son expertise aux initiatives locales désirant réaliser des projets touchant particulièrement la valorisation des déchets putrescibles.

Pour Écolo Vallée & Mitis, le grand défi a été d'assurer sa survie pour les prochaines années. En effet, afin d'accomplir sa mission d'éducation et de sensibilisation environnementales, il faut au moins une permanence au bureau. Cela permettrait à l'organisme d'aller chercher plus de financement ailleurs, tout en continuant la

réalisation de ses activités dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis. En ce sens, c'est la démonstration du rôle que l'organisme souhaite jouer au sein de la collectivité qui lui a permis d'acquérir un financement partiel local pour l'année 2009-2010. Dans l'avenir, il faudra contribuer à élever le taux de récupération chez les ménages au-delà de 17 % et promouvoir la pratique de la valorisation des déchets organiques par le compostage dans les foyers et les municipalités.

Les dossiers et les projets en herbe

Le dossier qui tient à cœur Écolo Vallée & Mitis est l'application adaptée des stratégies 3RV-E de gestion des matières résiduelles dans les deux MRC. L'objectif de réduire de 65 % les matières résiduelles n'a été que partiellement atteint dans ces territoires au cours de la période 1998-2008 parce que les intérêts économiques assignés à la filière récupération-valorisation sont peu motivants à notre avis. Dans un contexte de récession économique mondiale, Écolo Vallée & Mitis prône la mise en place des filières de récupérations locales, particulièrement pour le papier et le carton collectés. La construction d'une usine locale de fabrication de papier recyclé, dont la taille serait adaptée à la quantité annuelle moyenne de papier et carton récupérés dans les deux MRC, contribuerait à la revitalisation des municipalités de la région. Au cours des prochaines années, il faudra réaliser une étude de faisabilité sur cette question. Écolo Vallée & Mitis croit en la maximisation des retombées locales de la filière de récupération par la création d'entreprises locales. Il croit aussi que le marché pour les produits existe : nos institutions, nos entreprises, nos ménages consomment du papier d'une façon ou d'une autre. La finalité est de créer des emplois dans la région, dans un contexte de conjugaison environnement et développement économique durable. L'organisme s'attend à ce que cette idée de création d'une usine locale soit amenée, cette année, dans les politiques de gestion des matières résiduelles auprès des élus et des autorités de la région.

L'autre projet que l'organisme nourrit est la réalisation d'un festival environnemental dans l'une des MRC. Il sera reproduit chaque été. Ce sera l'occasion de faire vivre à la population plusieurs activités éducatives et culturelles en lien avec l'environnement et avec la gestion des ressources naturelles. Ce projet devra nécessairement être fait de façon conjointe avec plusieurs partenaires locaux.

Enfin, un projet de réduction de gaz à effet de serre par la création d'un parc communautaire de vélos est présentement à l'étude. ■



Enjeux de gestion et de mise en valeur de la Réserve nationale de faune de la baie de l'Isle-Verte

PAR ROBERT GAGNON, *Corporation PARC Bas-Saint-Laurent*



Vue panoramique sur le sentier de la Montagne à Cacouna, Robert Gagnon

Le réseau des Réserves nationales de faune (RNF) du Canada compte 51 sites protégés. Huit d'entre elles sont situées au Québec. Ces territoires sont dédiés à la conservation d'habitats essentiels aux espèces sauvages, de même qu'à la recherche puis à l'accueil et à la sensibilisation du public. Au Québec, quatre RNF sont gérées sur une base quotidienne par des partenaires locaux qui accueillent près de 100 000 visiteurs par année. Ces quatre organisations sont la corporation PARC Bas-Saint-Laurent (RNF de la baie de l'Isle-Verte), l'Association des amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François, l'Association des amis du Cap Tourmente (RNF du cap Tourmente) et la Salicorne (RNF de la pointe de l'Est, aux Îles-de-la-Madeleine).



Opération de baguage d'une sarcelle à ailes bleues, Robert Gagnon

Depuis le début des années 2000, PARC Bas-Saint-Laurent agit à titre de gestionnaire local de la Réserve nationale de faune de la baie de l'Isle-Verte (RNFBIV), par le biais d'une entente de partenariat avec Environnement Canada (EC) et le Service canadien de la faune (SCF). PARC Bas-Saint-Laurent est heureux de contribuer à la conservation et à la mise en valeur de cette réserve nationale de faune, également reconnue à l'échelle nationale comme un pôle de découverte du Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent (PMSSL), et à l'échelle internationale par l'UNESCO en tant que site Ramsar (convention internationale sur la conservation des milieux humides). Cette reconnaissance est principalement basée sur la présence et la

préservation du plus grand marais salé à spartine du Québec méridional, qui constitue l'habitat privilégié du canard noir et de nombreuses autres espèces.

PARC Bas-Saint-Laurent réalise un mandat qui consiste à :

- surveiller 800 hectares de terres à des fins de conservation;
- effectuer un suivi et entretenir des bâtiments et des aménagements à caractère faunique et récréatif, dont le centre d'interprétation de la maison Girard;
- effectuer des inventaires ornithologiques;
- assurer un accueil à la maison Girard et offrir des activités d'interprétation;
- recueillir les commentaires des visiteurs;
- faire rapport verbalement aux autorités du SCF de toutes recommandations qui doivent être appliquées sur le champ;
- rédiger un rapport final des activités et des travaux incluant des recommandations et un recueil photographique, etc.

À travers cela, PARC Bas-Saint-Laurent assure une visibilité à la RNFBIV dans différents outils promotionnels et a renouvelé l'exposition sur les marais salés au centre d'interprétation de la maison Girard. Le partenariat qui existe entre EC et la corporation PARC Bas-Saint-Laurent est certainement avantageux pour le ministère.

Problématiques de la RNF de la baie de l'Isle-Verte

Au cours des deux dernières années, des problématiques importantes sont apparues dans la gestion des RNF au Québec :

- Le processus menant à la signature des ententes de collaboration s'est considérablement complexifié, ce qui provoque des retards dans la réalisation des mandats et entraîne des conséquences pour la faune et pour l'accessibilité aux infrastructures d'accueil;
- La non-indexation des ententes vient amplifier un problème de sous-financement chronique identifié par Mme Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada;
- Le sous-financement des réserves est en contradiction avec les propres politiques, stratégies et programmes du gouvernement.

Notes positives

Le 8 novembre 2008, les quatre gestionnaires locaux des Réserves nationales de faune au Québec ont décidé de proposer à Environnement Canada d'ouvrir un nouveau dialogue, positif et constructif, visant à rendre plus efficaces leurs interventions au sein du réseau des RNF. À cet effet, les quatre organismes gestionnaires ont rencontré les autorités du Service canadien de la faune afin de discuter de l'avenir des RNF au Québec. Les représentants du SCF d'Environnement Canada ont reconnu le rôle important des gestionnaires locaux et ont démontré une très grande écoute face aux défis de la gestion des RNF.

Suite à cette rencontre, les quatre gestionnaires locaux ont confirmé la nécessité de poursuivre et d'intensifier leurs travaux communs afin de s'assurer de l'intégrité des réserves et des écosystèmes exceptionnels qu'elles protègent. À l'automne 2009, nous vous proposerons une suite à cet article afin d'expliquer plus en détail les enjeux et les problématiques de gestion des RNF au Québec, ainsi que pour faire un suivi des relations entre Environnement Canada et les gestionnaires locaux RNF. Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre M. Robert Gagnon de PARC Bas-Saint-Laurent (direction@parcbasstlaurent.com) ■

Le Festival Mondial de la Terre

19, 20, 21 juin 2009 -- RIMOUSKI

AGIRENSEMBLE



PAR CRÉATERRE RIMOUSKI

CréaTerreRimouski, nouvel organisme sans but lucratif, dont l'objectif est de mettre à profit les connaissances et les visions de ses membres afin d'organiser et de produire des événements spéciaux, présente le Festival Mondial de la Terre à Rimouski les 19, 20 et 21 juin 2009.

Organisé par Terralliance, le Festival compte plus de 20 pays participants, des centaines de partenaires et des centaines de milliers de visiteurs. Le Festival se concentre mondialement à la mi-juin, incluant le solstice d'été, le 21 juin. Au Canada, le Festival de la Terre débute cette année le 26 mai avec le 40^e anniversaire du bed-in de John Lennon et Yoko Ono à l'hôtel Reine Elizabeth, et se termine avec la tenue de plusieurs événements et spectacles. En 2009, le Festival en est à sa cinquième édition mondiale en Europe, sa quatrième au Canada et à sa première à Rimouski ainsi que dans plusieurs autres villes du Québec. L'organisme CréaTerreRimouski orchestre cette opération de mobilisation en faveur de la population régionale. Le Festival Mondial de la Terre convie chaque citoyen, chaque école, chaque association, collectivité et entreprise à créer des événements en lien avec son activité et sa culture. Chaque ville ou village peut également s'associer à ce mouvement durant les trois jours d'activités.

Les activités touchent tous les publics, qu'ils soient enfants ou adultes, et toutes les cultures. Pour sa première édition à Rimouski, le Festival Mondial de la Terre présente les activités suivantes : déjeuners en ville, séances matinales de yoga, activités et spectacles à La Brûlerie d'Ici, conférence sur l'environnement et l'écologie, spectacle de musique du Mieux-Être avec Patrick Bernard, présentation du film Le Défi Pérou - Trisomie 21 et présence de marchands participants pour la vente de produits environnementaux.

Nous vous invitons à partager trois jours de sensibilisation pendant lesquels la planète sera au cœur de nos préoccupations, afin que tous les jours, toute l'année, à long terme, chacun de nous puisse la respecter davantage. La créativité et les talents de chacun seront au rendez-vous dans ce Festival planétaire. Bienvenue à tous ! ■

Les info-bulles « *Saviez-vous que...* » de



Il se vend annuellement au Québec environ 53 000 tonnes de peinture et de teinture. On estime qu'après utilisation, il en resterait environ 3 000 tonnes. Les résidus de peinture représentent la plus importante quantité de résidus domestiques dangereux (RDD) éliminée dans les lieux d'enfouissement et constituent une source importante de pollution des nappes d'eau souterraines et des sols. N'achetez que la quantité requise et, si vous avez des restes, apportez-les chez l'un des marchands participants à la récupération de ces produits ou à l'un des écocentres de votre MRC. Dans la région, il est possible de se procurer de la peinture récupérée chez plusieurs commerçants. Informez-vous !

Salon « *Moi j'ai l' Bec Vert* » 2009



**L'environnement,
c'est mon affaire !**

PAR JOSÉE OUELLET,
*Municipalité de Saint-Hubert-de-
Rivière-du-Loup*

C'est le samedi 2 mai 2009 que le premier salon *Moi j'ai l' Bec Vert* eut lieu à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. L'acronyme *Bec Vert* signifie Bio, Environnement, Coopération, Villégiature, Énergie propre, Restauration et Terroir. Nos partenaires, notamment la MRC de Rivière-du-Loup, la Caisse Desjardins de Viger, la Société d'aide au développement des collectivités et la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, invitaient toute la population à cet événement.

Les gens eurent l'occasion d'échanger avec les divers acteurs du virage vert qui étaient présents lors du salon, tels que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et Hydro-Québec. Des distributeurs, des entreprises et des producteurs biologiques étaient également sur place pour informer le public. Ceux qui le désiraient avaient la possibilité de faire la visite de fermes certifiées biologiques grâce à une navette offerte en après-midi. Ils pouvaient aussi assister à d'intéressantes conférences en lien avec le compostage, données par la Co-éco. M. Hugo Séguin d'Équiterre est venu nous Libérer de notre dépendance au pétrole. Sur place, dégustations, méchoui biologique, distribution de 700 arbres par le comité embellissement, garderie, bassin de pêche et jeu gonflable. Une journée remplie pour ceux et celles qui ont le *Bec Vert*.

Pour toute question, vous pouvez joindre Josée Ouellet, technicienne en loisirs, au 418 497-2223 ou, par courriel, à loisirsh@bellnet.ca, ou Stéfany Pelletier, agente de développement, au 418 497-3394 ou, par courriel, à spelletier.sthubert@hotmail.com. Au plaisir de renouveler cette activité. ■





Le rôle des comités de riverains dans la protection des lacs

PAR CATHERINE BÉLAND, Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent

Les comités de riverains existent depuis des décennies au Québec, mais le boom de l'immobilier riverain dans plusieurs régions et la prise de conscience des problématiques environnementales des lacs habités, entre autres celles des algues bleu-vert, ont remis à l'honneur cette forme de regroupement social. Dans la région du Bas-Saint-Laurent, près du tiers des principaux lacs en villégiature peut déjà compter sur un comité de riverains. La création de tels comités et leur implication dans le suivi de l'état de santé des lacs sont par ailleurs des mesures identifiées dans le cadre du Plan d'action régional sur les algues bleu-vert, auquel le Conseil de l'environnement est associé.

Quel est le rôle d'un comité de riverains ?

Fondamentalement, le rôle d'un tel regroupement est de réunir les forces autour d'un problème partagé pour trouver ensemble des solutions. Les comités peuvent poursuivre divers objectifs, selon la mission que ses membres lui confient. De nombreux comités de riverains agissent comme des chiens de garde pour préserver la qualité de l'environnement, certains se préoccupent davantage de la quiétude des lieux ou de l'entretien du chemin d'accès, alors que d'autres restent exclusivement des comités à but social.

Quels sont les avantages pour les riverains de se regrouper en comité ?

Les avantages sont multiples, d'abord en ce qui a trait à la force du nombre et à la volonté collective d'améliorer l'état du lac. Cette force du nombre permet aussi de partager les tâches de suivi de l'environnement du lac, ou de réduire les frais en cas de plantation d'arbres par exemple. Le comité peut même devenir une instance communautaire où l'on peut régler rapidement les conflits internes qui surviennent autour du lac, et donc améliorer la qualité de vie de ses membres. Enfin, le comité peut être un interlocuteur crédible lors de discussions avec les autorités, surtout au niveau municipal.

Avantages de former un comité de riverains :

- Force du nombre et volonté collective
- Tribune pour sensibiliser les autres riverains
- Interlocuteur crédible auprès des autorités
- Partage des activités et des coûts de suivi environnemental
- Meilleure cohabitation entre voisins et gestion des conflits
- Amélioration de la qualité de vie communautaire ▶



Riverains bénévoles lors d'un suivi en lac, Catherine Béland et CRE Laurentidess

Mode d'emploi pour fonder un comité de riverains avec une structure formelle

Constituer un organisme sans but lucratif

1. Réunir 3 riverains pour former un comité d'administration provisoire.
2. Choisir l'adresse officielle de l'organisme.
3. Définir les objectifs de l'organisme, par exemple :
 - a. protéger et conserver l'environnement du lac choisi par des actions et de la sensibilisation;
 - b. promouvoir des activités éducatives en lien avec l'environnement du lac choisi;
 - c. réaliser des activités de suivi de l'état de santé du lac choisi.
4. Remplir les formulaires et les envoyer avec un chèque de 145\$ au Registraire des entreprises du Québec (un guide est disponible en ligne pour expliquer les étapes à suivre www.registreentreprises.gouv.qc.ca).

Assemblée générale de fondation

5. Fixer la date de l'assemblée de fondation et proposer un ordre du jour.
6. Écrire des règlements généraux.
7. Fixer le montant de la cotisation des membres.
8. Lors de l'assemblée, les nouveaux membres désigneront un comité d'administration et pourront commencer à travailler le contenu d'un plan d'action.

Quels outils sont à la disposition des riverains qui désirent faire un suivi de l'état de leur lac ?

Plusieurs outils existent pour les riverains qui désirent faire un suivi de l'état de santé de leur lac. Un des plus connus et des plus efficaces est le Réseau de surveillance volontaire des lacs de villégiature (RSV) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). En place depuis plus de 6 ans, ce programme permet aux riverains qui y inscrivent leur lac de faire analyser l'eau, à partir de tests physicochimiques. Tous les lacs du Québec y sont admissibles, mais il y a seulement 150 places par année, il faut donc s'inscrire tôt. ■



Les analyses réalisées dans le cadre du RSV ont pour but de déterminer le niveau d'eutrophisation du lac. On se rappelle que l'eutrophisation est l'enrichissement graduel du lac avec des nutriments, qui mène le lac vers sa transformation progressive en milieu humide et ultimement en forêt. Les paramètres mesurés par les analyses sont :

- le phosphore total (le nutriment le plus limitant pour la croissance des plantes aquatiques),
- la chlorophylle *a* (un indice du niveau de productivité du lac),
- le carbone organique dissous (aussi en lien avec la productivité du lac).

Finalement, les riverains doivent mesurer la transparence de l'eau, qui est reliée à la présence de particules dans l'eau, donc à la fois à la productivité et à l'érosion, source de nutriments.

Réseau de surveillance des lacs

Responsable : MDDEP

Inscription : Les dernières places sont généralement comblées en mai

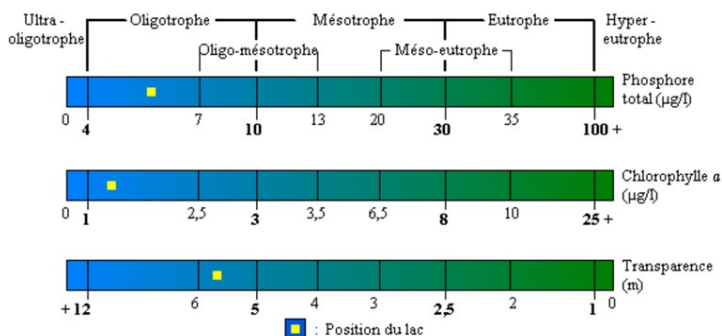
Coût : 330\$ la première année (matériel, guide et 3 séries d'analyses d'eau en laboratoire)
280\$ les années subséquentes

Paramètres mesurés et fréquence des mesures :

Transparence (disque Secchi) [tous les ans

Phosphore total
Carbone organique dissous
Chlorophylle *a* [Analyse de l'eau en laboratoire (aux 2 à 5 ans)

Site Web : www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rsv-lacs/



D'autres outils existent pour faire le suivi de l'état du lac, par exemple les protocoles de caractérisation de la bande riveraine et de la végétation aquatique, développés par le MDDEP, en collaboration avec le

Conseil régional de l'environnement des Laurentides. Ces protocoles sont faciles d'utilisation et disponibles en ligne, sous forme d'une trousse des lacs gratuite, au www.crelaurentides.org.



Membre d'un comité de riverains lors d'une journée de suivi, Catherine Béland et CRE Laurentides

Note concernant le suivi des algues bleu-vert

Les riverains doivent être particulièrement attentifs à la présence de cyanobactéries, aussi appelées algues bleu-vert. Ces micro-organismes peuvent être présents en grand nombre dans certains plans d'eau, et former une fleur d'eau pouvant être toxique. Malgré l'appellation de fleur d'eau, les algues bleu-vert ne ressemblent en rien à une fleur ! Généralement de couleur verte ou turquoise (plus rarement rougeâtre), elles prennent plutôt l'apparence d'un déversement de peinture, d'un potage au brocoli ou d'un mélange de fines particules ou de filaments très courts.



Fleur d'eau de cyanobactéries, Robert Bolduc
Municipalité de Saint-Hyacinthe

Le MDDEP a rendu accessibles en ligne plusieurs outils pour identifier et faire analyser la présence d'algues bleu-vert sur les plans d'eau du Québec. Les épisodes doivent être signalés au MDDEP, qui verra à prendre un échantillon pour effectuer des analyses et à faire le suivi



au niveau des usages permis dans le lac. Pour plus d'informations, visiter le site web Web de Services Québec au www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca/fr/index.asp.

Comment rapporter la présence d'une fleur d'eau ?

1. Communiquer avec la direction régionale du MDDEP :

212, avenue Belzile
Rimouski (Québec) G5L 3C3
Tél. : 418 727-3511
Téléc. : 418 727-3849
Courriel : bas-saint-laurent@mddep.gouv.qc.ca

2. Idéalement, photographier la fleur d'eau, puisqu'elle peut ne pas durer longtemps. Éviter d'y toucher à mains nues.

3. Remplir le formulaire en ligne " Constat visuel de la présence d'une fleur d'eau ", à l'adresse suivante : http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/formulaire/formulaire.asp ■



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2008-2009

Membres du conseil exécutif

- **Président**, Gaëtan Malenfant, *Comité de recherche et d'intervention environnementale du Grand Portage (CRIE)*
- **Vice-Président**, Éric Bélanger, *Centre de formation et d'extention en foresterie de l'Est-du-Québec (CFOR)*
- **Trésorière**, Pierrette Dupont, *Récupération de la Péninsule inc.*
- **Secrétaire**, Jean Bachand, *Société de conservation de la Baie de l'Isle-Verte*
- **Officier**, Robert Savoie

Autres membres du conseil d'administration

- Guy Ahier, *Groupe UNI-VERT de Matane*
- Daniel Bélanger, *Société d'exploitation des ressources de la Neigette (SERN)*
- Armor Dufour, *Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata (SARMLT)*
- Guy Frigon, *Communauté autochtone (CAGG)*
- Marc-Eddy Jonathas, *Écolo-Vallée et Mitis*
- Karine Malenfant, *Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (CO-ÉCO)*

Les info-bulles « *Saviez-vous que...* » de



Les principaux responsables de la pollution dans les sites d'enfouissement sont les matières organiques. Celles-ci représentent 40 % du volume des sacs de déchets. Il est simple de recycler ces déchets verts pour les transformer en compost. Il suffit de conserver une bonne quantité de matières sèches (feuilles mortes, paille déchetée, etc.) et de les alterner avec vos restes de table et de jardin. Vous obtiendrez, avec un peu de patience, un riche terreau utile pour vos plantes et, surtout, vous contribuerez à réduire la pollution.

Pour en connaître davantage sur la technique de compostage, inscrivez-vous aux ateliers gratuits offerts par Co-éco.

MESSAGE À NOS LECTEURS

Publié depuis 1996, le périodique l'Écho Système permet à la population d'avoir accès gratuitement à des informations de choix sur les débats environnementaux qui nous concernent tous.

La tribune de l'Écho Système est ouverte à vous, citoyens et organismes soucieux de partager des informations importantes provenant de votre implication dans les dossiers environnementaux qui nous préoccupent. Vous pouvez faire parvenir vos textes par courriel au crebsl_jh@globetrotter.net.

Fiche d'adhésion

Oui, j'appuie la promotion du développement durable dans le Bas Saint-Laurent et je deviens membre du Conseil régional de l'environnement.

Membre individuel (selon ressources) ☐ 5 \$ ☐ 10 \$ Organisme (selon ressources) ☐ 10 \$ ☐ 25 \$ ☐ Don

Nom : _____

Nom d'un(e) représentant(e) : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Téléphone : () _____ Télécopieur : () _____ Courriel : _____

Retournez à : CRE, 88 rue Saint-Germain Ouest, bureau 104, Rimouski Qc G5L 4B5